CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 4 mai 2017 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption des derniers procès-verbaux
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Adoption du règlement sur la distribution de l'eau et de son annexe
   a. Présentation
   b. Préavis
   c. Rapport de la commission ad 'hoc
   d. Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

Présents : 29 membres
Excusés : Dominique Bréa, Fabrice Schneiter, Sémon Raphaël
Absents : Pierre-Alain Beck, Elisabeth Etter, Mireille Mesquita
Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption des derniers procès-verbaux

L'Ordre du Jour est accepté à l'unanimité.
Le PV du 12 décembre 2016 est accepté à l'unanimité.

3. Lettre et pétitions

Aucune lettre ni pétition.

4. Communications municipales

Blaise Baumann

- Concernant la LAT la municipalité a pour objectif de respecter la limitation de développement en limitant les impacts sur les projets en cours et favorise les demandes privées voulant s'établir dans la commune. Il y aura une diminution de la surface de la zone à bâtir.

Projets en cours :

- Le revêtement routier et diverses conduites
- La garderie, les appartements protégés et la zone sportive
- L'épuration des eaux usées
- Les caméras de surveillance

Pierre Roth : Qu'en est-il de l'explication sur les frais de police ? Blaise Baumann : La police n'a pas encore donné de chiffres, le partage des coûts des manifestations cantonales avec les communes n'est pas encore réglé.

Pierre Roth : Qu'en est-il de l'utilisation de l'ancien collège ? Blaise Baumann : Le projet de la garderie a été écarté, les problèmes concernant l'utilisation pour le cross fit sont réglés. Il y a actuellement un projet de mise à disposition temporaire de 6 mois pour un atelier d'art.
Pierre Roth : Où en est le dossier concernant la suppression de la poste ? Blaise Baumann : Actuellement sans nouvelle, quelques commerces et privés ont été approchés par la Poste pour une éventuelle succursale. La municipalité a remarqué que la poste est à nouveau très fréquentée, de ce fait elle va demander des statistiques plus récentes sur la fréquentation de cette dernière et concernant sa continuité dans le village.
Pierre Roth : Une réponse concernant le référendum sur l'augmentation d'impôts ? Blaise Baumann : Dans le cas où le conseil décide d'accepter une hausse d'impôts, dans la foulée il peut décider de faire un référendum. Si le référendum n'est pas demandé avant la fin de la séance, alors il faudra lancer une récolte de signatures.

Hans Peter Haeberli

- Concernant la voirie : Goran doit se faire opérer, de ce fait il sera absent jusqu'à fin août 2017. Pour le remplacer la Municipalité a engagé une personne de l'ORP jusqu'à fin septembre.
- Un nouveau tracteur tondeuse est arrivé cet après-midi. L'ancien étant souvent utilisé par le camping et de ce fait indisponible, la décision d'un acquérir un deuxième a été prise.
- Concernant la réfection des routes, il y a trois dossiers en cours :
  1. Rue de la Reine-Berthe : mise en séparatif d'une nouvelle conduite et nouveau tapis anti-bruit
  2. Rue Mathias-Mayor : nouvelle conduite
  3. Pont de la Moillettaz à la laiterie et du stop au cimetière : réfection de la route et mise en place d'un tapis anti-bruit
- Le nouveau collecteur entre le Chalet et Christan est terminé, les tests vont être effectués.
- Concernant les zones 30 km/h : présentation des statistiques faites avec le voyer, résultat : la zone ne peut pas être mise en place au chemin huitante.
- Concernant la sécurité à Champmartin : Le voyer est anti-passage piéton. Il estime qu'un passage piéton peu utilisé pourrait provoquer plus d'accidents d'inattention.
- Concernant la baisse du niveau d'eau à Pégran un projet est en cours de prendre de la terre végétale de la zone artisanale pour la mettre à Pégran.

Anne-Lise Stritt

- La sécurité des 2 passages piétons sur la Route de Neuchâtel a été renforcée : ils ont été élargis à 4m, repeints avec de la peinture réfléchissante et antidérapante et les buissons aux alentours ont été coupés et leurs tuteurs enlevés.
- Lors de la séance de l'ASIA, nous avons été informés des prochains changements d'horaires des CFF. Les horaires des bus scolaires vont être adaptés d'abord provisoirement et définitivement dès août 2018.
  Marc Buthey : les horaires du Gymnase également ? Anne-Lise Stritt se renseigne et Blaise Baumann dit que les horaires du Gymnase devraient également se calquer sur les changements des horaires CFF et des cars postaux.

Thierry Schneiter

- Le Groupe E va débuter les travaux d'installation des lampadaires à LED entre la zone artisanale et le camping.

- Les travaux aux toilettes du lac avancent, elles seront prêtes pour cet été. Deux WC chimiques ont été mis en place provisoirement.

Nicole Reichenbach

- Le food truck du camping, « Le Castor », a été inauguré le 14 avril.

5. Adoption du règlement sur la distribution de l'eau et de son annexe

a. Présentation par Hans Peter Haeberli et Blaise Baumann
Hans Peter Haeberli : L'ancien règlement date de 1969. Le nouveau règlement a été adapté à un règlement type et a été accepté par les différentes institutions concernées.
Blaise Baumann : présente quelques chiffres montrant qu'actuellement le manque à gagner est comblé par les recettes conjoncturelles mais que nous n'avons aucune réserve en cas de diminution des nouvelles constructions. De ce fait 2 solutions s'offrent à nous :
1. La taxe d'abonnement de 20.-
2. L'augmentation de 0.21 ct du m3 et de 20% du forfait
Nous pourrions ainsi combler le manque occasionné par la diminution de constructions nouvelles. De plus deux grands travaux sont en attente pour la conduite de la Côte et la conduite sous la Broye.

b. Lecture du rapport de la commission par Rudolf Strasser
   i. Modification de l'Annexe Art. 3 al 2 : Blaise Baumann conseille de laisser le terme « acompte » et de ne pas le remplacer par « taxe » afin de pouvoir adapter le prix définitif lors de la finition des constructions. Ainsi le propriétaire ne pourra pas se retourner en argumentant que c'est une taxe et non un acompte qu'il a payé lors de la demande du permis de construire.
   ii. Changement de l'Art. 8 al 2 pour la présentation des modifications de tarifs au Conseil communal pour approbation ensuite. Blaise Baumann : cette modification est contradictoire soit le conseil prend les décisions dans ce cas l'alinéa 1 et 2 sont modifiés en ce sens, soit on laisse tel quel. Dans tous les cas la modification de tarif est affichée au pilier public et contestable dans les 20 jours. Micheline Duruz propose au conseil de décider s'il prend directement la décision ou si ce sera la municipalité. Pascal Maeder : comme le conseil a toujours 20 jours pour réagir, il propose de retirer la demande de la commission à ce sujet. Blaise Baumann : dans tous les cas le compte de la redevance en eau ne peut pas être bénéficiaire.

c. Décision : le Président propose de voter à main levée. Dans un premier temps pour l'adoption du règlement sur la distribution de l'eau et de son annexe tel que présenté par la municipalité, dans un deuxième temps pour le règlement avec les modifications proposées par la commission ad 'hoc. La proposition de la municipalité est acceptée à l'unanimité par le conseil. Par conséquent, le deuxième vote devient inutile.

6. Divers

- Pierre Hauser : concernant le non-respect de la piste cyclable à la sortie du camping, je propose de mettre un panneau sous le panneau d'interdiction d'entrée « excepté vélo » ainsi la commune se prémunis d'éventuels frais en cas d'accident. Hans Peter Haeberli : un petit

chemin éliminant une place de parc est éventuellement envisagé. Pierre Hauser : le panneau serait meilleur marché.

- Micheline Duruz : Qu'en est-il de mon postulat concernant le problème des eaux usées à Montet ? Blaise Baumann : Les raccordements ont été examinés, des recherches ont été faites chez M. Leuba qui n'ont rien donné. Nous allons approcher M. Cart pour continuer les recherches.
- Alain Bonny : avez-vous eu des retours concernant le grill du refuge car plusieurs plaintes ont été entendues. Hans Peter Haeberli, oui la municipalité est au courant, Virgile va s'en occuper.
- Samuel Glauser : Est-ce que les places de parc autour de la nouvelle école sont en projet ? Blaise Baumann : oui, cependant avec l'éventuelle garderie et les appartements protégés, un projet global va être établi avec la zone sportive. Des places supplémentaires sont prévues. Samuel Glauser : est-ce que la commission d'aménagement du territoire va être intégrée dans ce projet ? Blaise Baumann : dès qu'il y aura du concret nous allons prendre contact avec la commission.
- Pierre Hauser : si le projet de la nouvelle station d'épuration ne venait pas à aboutir, quelles sont les autres solutions ? Blaise Baumann : nous raccorder chez nos voisins soit côté Portalban soit côté Avenches, malheureusement ces autres solutions sont plus coûteuses.
- Isabelle Beck : Est-ce que le plan d'affectation de Champmartin est toujours valable ? Blaise Baumann : oui comme cité précédemment la municipalité va favoriser les projets de constructions des familles.
- Isabelle Beck : qu'est-ce que la zone d'utilité publique ? Blaise Baumann : il s'agit de la salle communale.
- Isabelle Beck : Il y a un problème de places de parc à Champmartin, les gens se garent le long de la route. Blaise Baumann : 2 solutions sont possibles, soit nous mettons des panneaux pour sensibiliser les citoyens, soit des places de parc payantes sont mises en place dans la commune.
- Pascal Maeder : Les travaux du ruisseau de Montet ont débuté. Etes-vous attentifs au fait que le fil de l'eau soit maintenu afin d'éviter l'ensablement rapide et éviter les mêmes problèmes qui ont été rencontrés lors de la modification du ruisseau de Pégran ? Hans Peter Haeberli en prend note et en parlera avec les responsables. Alain Bonny : pourquoi fait-on des travaux ? Hans Peter Haeberli : comme pour le ruisseau de Pégran, des zones inondables sont mises en place.
- Pierre Roth : qu'en est-il d'intranet ? Maurizio Piazza : la commission n'a pas encore siégé.
- Pierre Roth : a-t-on fixé une date pour le prochain conseil ? Le 22 juin 2017 à 20h15.

M. Pierre Roth lève la séance à 21h25.

Le Président

Pierre Roth

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Melinda Beck

Projets en suspens

Séance	Point	Responsable
déc.16	Justification de la police concernant les frais de sécurité	B. Baumann
déc.16	Utilité d'un intranet	Commission spéciale
mai.17	LAT - suivi du dossier	B. Baumann
mai.17	Garderie et appartements protégés zone sportive	B. Baumann
mai.17	Epuration des eaux usées	B. Baumann
mai.17	Caméras de surveillance	B. Baumann
mai.17	Galerie d'art à l'ancien collège	B. Baumann
mai.17	Survie de la Poste	B. Baumann
mai.17	Rue Reine-Berthe conduite et revêtement	H.-P. Haeberli
mai.17	Rue Mathias-Mayor conduite	H.-P. Haeberli
mai.17	Réfection de la route principale	H.-P. Haeberli
mai.17	Baisse du niveau du ruisseau de Pégran	H.-P. Haeberli
mai.17	Panneau "excepté vélos" camping	H.-P. Haeberli
mai.17	Problème des eaux usées ruisseau à Montet postulat de Mme Duruz	B. Baumann
mai.17	Intégration de le Comm. d'aménagement du territoire pour la garderie et autres projets vers le nouveau collège	B. Baumann
mai.17	Problème de parking à Champmartin le long de la route	B. Baumann
mai.17	Modification de la cheminée du grill au refuge	H.-P. Haeberli
mai.17	Suivi des travaux du ruisseau de Montet	H.-P. Haeberli